



SUSTAINABILITY



Politique droits humains

18/06/2026
Version 1.0

LECTRA

Spark your transformation

Sommaire

Périmètre d'application	3
Cadre de référence	3
Articulation avec les dispositifs internes	4
Engagements	4
Engagements envers les collaborateurs	
Engagements au sein de la chaîne de valeur	
Dispositif d'alerte éthique	5
Responsabilités	5
Suivi et révision	6

Lectra s'engage à respecter les droits fondamentaux des personnes internationalement reconnus dans l'ensemble de ses activités.

Cette politique s'inscrit pleinement dans la démarche de durabilité du Groupe et contribue à la dynamique portée par ses engagements en la matière.



Périmètre d'application

Cette politique formalise les engagements du groupe envers les collaborateurs, les partenaires et fournisseurs, sans distinction de statut ni de localisation. L'ambition est de garantir le respect des droits humains dans les pratiques de chacun, tout au long de la chaîne de valeur, partout où le groupe opère.

Cadre de référence

Le Groupe fonde sa démarche sur des standards internationaux reconnus :

- la Déclaration universelle des droits de l'Homme (ONU, 1948) ;
- la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant ;
- les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (UNGP, 2011) ;
- les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- les directives de l'OCDE ;
- le guide OCDE minerais (zones de conflit) ;
- le règlement UE 2017/821 sur les minerais de conflit ;
- les obligations administratives, sociales et fiscales locales.

Articulation avec les dispositifs internes

Cette politique s'inscrit dans le cadre normatif global du Groupe et doit être lue conjointement avec :

- la politique RH, qui décline les engagements envers les collaborateurs en matière de conditions de travail ;
- la Charte achats responsables, qui fixe les exigences sociales, éthiques et environnementales applicables aux fournisseurs et partenaires ;
- le Code éthique, qui définit les principes de conduite et d'intégrité pour l'ensemble des collaborateurs et parties prenantes du Groupe ;
- le dispositif d'alerte éthique, accessible aux collaborateurs et aux parties prenantes externes.

Engagements

Les engagements définis dans cette politique s'appliquent aux activités propres de Lectra et sont promus au sein de sa chaîne de valeur, dans la mesure de son influence auprès de ses fournisseurs, partenaires et autres parties prenantes.

Engagements envers les collaborateurs

En accord avec ses valeurs, Lectra s'engage à :

- interdire toute forme de travail forcé, obligatoire ou des enfants ;
- respecter la liberté d'association et le droit à la négociation collective ;
- veiller à l'égalité de traitement et lutter contre toute forme de discrimination ;
- assurer des conditions de travail respectueuses de la santé, de la sécurité et de la dignité ;
- garantir le droit à une rémunération équitable et à des temps de repos adaptés ;
- prévenir le harcèlement moral et sexuel et toute atteinte à l'intégrité des personnes ;
- mettre en œuvre une démarche structurée de diligence raisonnable visant à identifier, prévenir et atténuer les risques d'atteinte aux droits humains au sein de ses activités ;
- protéger les données personnelles et la vie privée.

Engagements au sein de la chaîne de valeur

Comme énoncé dans la Charte achats responsables, Lectra attend de ses fournisseurs et partenaires des standards équivalents en matière de droits humains. Des critères sociaux et éthiques guident la sélection et l'évaluation des partenaires. En cas de manquement avéré, des mesures correctives proportionnées peuvent être engagées, pouvant aller jusqu'à la suspension ou la résiliation de la relation commerciale.

Dispositif d'alerte éthique

Lectra met à disposition un dispositif d'alerte éthique permettant à tout collaborateur ou partie prenante de signaler, de manière confidentielle et sans crainte de représailles, tout manquement aux principes de la présente politique. Les signalements font l'objet d'une analyse appropriée et, le cas échéant, des mesures correctives proportionnées à la gravité des faits peuvent être engagées.

Responsabilités

Le tableau ci-dessous précise les principales responsabilités associées à cette politique :

Fonction	Responsabilité principale
Le Comité de durabilité du Conseil d'administration	Examine les orientations stratégiques en matière de durabilité et formule ses recommandations au Conseil d'administration.
Le Président-Directeur général	Définit et approuve la politique.
La Secrétaire générale	Supervise l'application globale de la politique.
La Directrice durabilité	Valide la cohérence de la politique avec les engagements et la démarche de durabilité du Groupe, assure et pilote le suivi des objectifs, des indicateurs et du reporting associé.
Le Comité de pilotage durabilité	Supervise le dispositif de gouvernance de la durabilité, veille à la cohérence du déploiement de la politique.
Le Directeur ressources humaines	Est responsable de l'application des engagements envers les collaborateurs.
Les Responsables achats industriels et achats indirects	Sont responsables de l'application des exigences dans la chaîne d'approvisionnement.
Le Responsable conformité	Est responsable de l'application des principes du Code éthique.

Suivi et révision

Une feuille de route durabilité accompagne cette politique et est régulièrement mise à jour en cohérence avec l'évolution de la stratégie du Groupe. Elle fixe, le cas échéant des objectifs mesurables et des plans d'actions associés.

Cette politique fait l'objet d'un suivi et est révisée pour tenir compte des évolutions des attentes des parties prenantes et des exigences réglementaires. Les actions menées et indicateurs associés sont publiés annuellement dans le rapport de durabilité du Groupe.

Le Comité exécutif et l'ensemble du management de Lectra s'engagent à soutenir le déploiement de cette démarche, à laquelle chacun est appelé à contribuer.

